



## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire

### Séance du 19 novembre 2020

#### DATE DE CONVOCATION

13 novembre 2020

L'an deux mil vingt, le **dix-neuf novembre** à dix-huit heures trente,

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Patrice ESPINOSA**, Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise.

#### Étaient présents :

M. Patrice ESPINOSA, Monsieur Gilles BRACHOTTE, M. Jean-Pierre COLOMBERT, M. Vincent CROUZIER, M. Vincent DANCOURT, Mme Nathalie SEGUIN, Mme Zineb HEMAIRIA (pouvoir de M. Paul MURANO), M. Guy MORELLE, Mme Denise ALLEMAND, M. Jean-Luc AUCLAIR, Mme Anne-Sophie BOISSON, Mme Sylvie CHASTRUSSÉ, M. Dominique CHOPPIN, Mme Carole CLAUDEL-SALOMON, Mme Maïté COUBAT, M. Jean-Marie FERREUX, M. Jean-Marc FRELIH (arrivée à 19h00), M. Olivier GAUTHRON, M. Simon GEVREY, Mme Maryline GRANDIOWSKY, M. Dominique JANIN, M. André LONCHAMP (suppléant de Mme Marie-Françoise DUPAS), M. Jean-Luc MAHIEU, M. Martial MATHIRON, Mme Evelyne MONNOT (suppléante de Mme Marie-Paule FONTAINE), M. Bernard NAVILLON, M. Martial PARIZOT, Mme Monique PINGET (arrivée à 19h00), M. Emmanuel PONTILLO, M. Jean-Emmanuel ROLLIN, M. Jérôme THEVENEAU, M. Claude VERDREAU.

#### Étaient excusés :

M. François BIGEARD, M. Benjamin BONIN (suppléant de M. François BIGEARD), Mme Pascale CHERVET, M. Daniel CHETTA, Mme Marie-Françoise DUPAS (suppléée par M. André LONGCHAMP), Mme Marie-Paule FONTAINE (suppléée par Mme Evelyne MONNOT), M. Paul MURANO (pouvoir à Mme Zineb HEMAIRIA).

Secrétaire de séance : Madame Nathalie SEGUIN, 5<sup>ème</sup> Vice-présidente déléguée à l'Emploi, à l'Action sociale, à l'Autonomie.

19/11/2020/29

<b>NOMBRE DES MEMBRES EN EXERCICE :</b>	36
<b>PRÉSENTS :</b>	32
<b>VOTANTS :</b>	33

#### Objet : Séjours Hiver 2021

#### Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- **VALIDE** l'estimation tarifaire à 115,00 (cent-quinze) € par enfant résidant sur le territoire (+30% pour les enfants ne résidant pas sur le territoire) pour les mini-séjours « Boules de neige » :
  - du lundi 08 au mercredi 10 février 2021,
  - du mercredi 10 au vendredi 12 février 2021,pour les 7-9 ans (3 jours / 2 nuits sans ski alpin avec pension complète) à CHAUX-LES-CROTONAY,
- **VALIDE** l'estimation tarifaire à 115,00 (cent-quinze) € par enfant résidant sur le territoire (+30% pour les enfants ne résidant pas sur le territoire) pour les séjours « Initiation ski alpin » :
  - du lundi 15 au mercredi 17 février 2021,
  - du mercredi 17 au vendredi 19 février 2021,pour les 9-10 ans (3 jours / 2 nuits avec deux séances de ski alpin en gestion libre) à CHAUX-LES-CROTONAY,
- **VALIDE** l'estimation tarifaire du séjour à 195,00 (cent quatre-vingt-quinze) € par enfant résidant sur le territoire (+30% pour les enfants ne résidant pas sur le territoire) maximum pour les 11-17 ans (5 jours / 4 nuits avec deux journées de ski alpin et une journée initiation ESF en amont), à PRÉMANON,

**LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ**

Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise - 3 impasse Arago - BP 53 - 21110 GENLIS

Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi : 08h30-12h00 / 13h30-16h30

Téléphone 03 80 37 70 12 - Télécopie 03 80 37 93 65 - [www.plainedijonnaise.fr](http://www.plainedijonnaise.fr)

- **AUTORISE** Monsieur le Président de la Communauté de Communes à prendre toutes les dispositions nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.
- **AUTORISE** Monsieur le Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise à signer tout acte à intervenir dans le cadre de la mise en œuvre de la présente délibération.

Envoyé en préfecture le 30/11/2020

Reçu en préfecture le 30/11/2020

Affiché le



ID : 021-200000925-20201119-19\_11\_2020\_29-DE

Pour extrait conforme,

Fait à GENLIS, le 26 novembre 2020

**Patrice ESPINOSA**

Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise,  
Maire d'IZIER

**LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ**

Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise - 3 impasse Arago - BP 53 - 21110 GENLIS

Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi : 08h30-12h00 / 13h30-16h30

Téléphone 03 80 37 70 12 - Télécopie 03 80 37 93 65 - [www.plainedijonnaise.fr](http://www.plainedijonnaise.fr)